

Salies-de-Béarn: un roman inspiré d'un parricide commis en 1825 dans le village



Alain Gauvrit a longtemps exercé en Béarn et notamment à Salies.

PUBLIE LE 5 FEVRIER 2019 A 18H55.

Un fonds de souscription a été lancé pour permettre l'édition de « La veuve salisienne », un récit historique écrit par Alain Gauvrit, évoquant un Salies inhabituel sur fond de misère.

« La veuve salisienne est un récit historique légèrement romancé, qui relate une affaire de parricide commis à Salies en 1825. Sur fond de misère, le coupable, qui souhaitait s'emparer du compte de sauce

(d'eau salée) de son père, sera guillotiné place Saint-Vincent », explique l'auteur, Alain Gauvrit.

« **Le titre de l'ouvrage désigne à la fois la femme du défunt et la guillotine que l'on surnommait ainsi.** Dans ce récit, je me suis appuyé sur des documents d'époque conservés aux Archives départementales. J'ai pu ainsi reconstituer l'enquête, retrouver les auditions, le réquisitoire... jusqu'à l'exécution du criminel en place publique, au pied de l'église Saint-Vincent », poursuit Alain Gauvrit.

Préface de Michel Labarthe

Une souscription a été lancée pour permettre l'édition de l'ouvrage : « **Le livre, de 180 pages environ, sera édité lorsque l'on atteindra 120 précommandes dans un délai d'environ trois mois** », explique l'auteur.

« Il sera donc livré à l'issue de la souscription. Si ce chiffre n'était pas atteint, les souscripteurs seraient entièrement remboursés. Le livre est proposé à un prix spécial souscription de 15,30 € (remise de 15 %) s'il est remis en mains propres, ou 20 € TTC s'il est expédié ».

La préface est réalisée par **Michel Labarthe, amoureux de Salies et de son histoire tout comme son père, Jean Labarthe**, qui écrit de très nombreux ouvrages sur Salies : « Dans La veuve salisienne, l'auteur nous fait découvrir un Salies inhabituel dans lequel des familles luttent pour vivre, souvent avec dignité mais peut-être sans issue possible... »

Et Michel Labarthe de poursuivre : « Je me suis souvent demandé **pourquoi notre si belle petite cité de caractère a inspiré autant de poètes et d'écrivains...** (Proust, Paul Jean Toulet, Hector Malot, Scott Fitzgerald) », y ajoutant Alain Gauvrit dont les ouvrages et « l'attachement à notre ville, où il a longtemps exercé, méritent toute notre admiration et notre considération ».

Les chèques, à l'ordre de Libre Label, sont à expédier aux Éditions Libre Label, 4 rue de la Vieille Tour, 33000 Bordeaux (tél : 05 57 78 62 31) en précisant noms, prénoms, adresse complète, ou sur place auprès de Danièle Lalanne-Couchot, 15 lotissement De Coulomme, 64270 Salies-de-Béarn, qui pourra fournir le bon de souscription.

Sept ouvrages et nouvelles en trois ans

Médecin psychiatre en retraite « active », âgé de 66 ans et originaire de Bordeaux, Alain Gauvrit a longtemps exercé en Béarn, « et notamment à Salies où je possède un domicile. On pourrait presque dire que mon sang est mêlé d'eau salée puisque certains de mes ancêtres exploitaient des marais salants en Vendée ! Écrire est un exutoire venu sur le tard mais qui germait en moi depuis longtemps ».

Il a écrit sept ouvrages et nouvelles en un peu plus de deux ans, tous édités chez Libre Label à Bordeaux : « La Sténose » (avril 2016, essai romancé sur la vie d'un enfant étiqueté « à haut potentiel intellectuel ») ; « Le sanglier de Serre Caüte » (janvier 2017, enquête policière sur un crime commis pendant les Fêtes du Sel de Salies), récompensé par la médaille de la ville ; « Folles Nouvelles » (août 2017, quatre nouvelles basées sur des pathologies neuropsychiatriques aussi rares que spectaculaires) ; « Absurderies et cocassités » (dix histoires très courtes) et « Entretiens et miens » (trois échanges à tâtons rompus), ce recueil a obtenu le prix du jury à Saint-Estèphe en 2018 ; « La Sténose - Une intelligence, un destin » (avril 2018, reprise du roman de 2016, avec texte revu et augmenté) ; enfin « La veuve salisienne ».